

Les Kurdes irakiens demandent un soutien suisse au référendum

Rassemblement ▶ Les Kurdes irakiens de Suisse s'activent avant le référendum d'auto-détermination prévu dans leur région. Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées dimanche sur la Place des Nations à Genève pour demander le soutien de la Suisse au scrutin. Les manifestants étaient 400 selon la police et au moins 500 selon les organisateurs. Des banderoles demandaient notamment à l'ONU de garantir «le droit à l'auto-détermination du peuple kurde irakien».

Le conseiller national Carlo Sommaruga (PS/GE) a estimé que le résultat au référendum du 25 septembre «ne fait aucun doute». Ce sera «un oui massif», a ajouté le président du groupe parlementaire d'amitié au peuple kurde. Il a exprimé l'appui de son parti.

«La Suisse doit soutenir ce référendum», a affirmé à l'ats l'un des porte-

parole de l'Alliance kurdo-suisse de soutien à l'indépendance du Kurdistan. Baban Eliassi. Notamment parce que le Kurdistan irakien, autonome et qui a largement contribué à la lutte contre le groupe Etat islamique (EI), constitue un facteur de stabilité dans la région, dit-il.

Le contexte politique semble favorable, selon M. Eliassi. Même la Turquie, qui doit faire face à des revendications des Kurdes turcs, acceptera le résultat parce que le Kurdistan irakien serait un obstacle «contre l'expansion du chiisme» iranien et irakien.

Les Kurdes irakiens en Suisse pourraient voter. M. Eliassi estime cette communauté à 10 000 personnes. Un bureau de vote pourrait être prévu auprès de la représentation de la région autonome à Berne et les électeurs pourraient aussi participer par Internet. **ATS**

Recours contre la limitation du travail temporaire

Chantiers publics ▶ Le nouveau règlement genevois pour la limitation du travail temporaire sur les chantiers publics ne plaît pas à l'association nationale des entreprises de travail intérimaire Swissstaffing. Cette dernière a annoncé avoir déposé un recours en justice contre le décret adopté par le Conseil d'Etat en juin dernier.

Ces nouvelles règles cantonales ont pour objectif de lutter contre les abus sur les chantiers menés par les pouvoirs publics. Elles instaurent des quotas de travailleurs temporaires. Une entreprise disposant par exemple de vingt employés fixes ne peut pas faire appel à plus de cinq intérimaires. Des exceptions sont prévues.

Swissstaffing estime que ce règlement «porte atteinte à la liberté économique des entreprises de travail temporaire». Selon

elle, cette limitation n'est pas nécessaire, car les conditions de salaire et de travail des employés temporaires sont régulées par une convention collective de travail étendue. Elle estime que le recours aux ouvriers intérimaires permet une grande «flexibilité» aux entreprises et favorise le respect des délais.

Interrogé par la RTS, Thierry Horner, secrétaire syndical du SIT (Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs), se dit «choqué» par un tel recours. «Les marchés publics doivent être propres et menés avec des travailleurs fixes. L'emploi temporaire est une forme de travail précaire que nous combattons», poursuit-il. A Genève, les syndicats dénoncent régulièrement la proportion toujours plus importante (parfois entre 40 et 50%) d'ouvriers intérimaires sur les chantiers. **ERIC LECOULTRE**

Retrouvé sans vie dans le Rhône

Genève ▶ Porté disparu depuis dimanche dernier à l'aube, après un concert à l'Usine à Genève, un Vaudois de 21 ans a été retrouvé sans vie vendredi. Son corps a été découvert dans le Rhône environ 500 mètres en amont du pont de Peney. Une analyse de l'ADN doit encore confirmer formellement son identité. Les vérifications effectuées sur les lieux de la découverte et les premiers éléments récoltés laissent à penser qu'il s'agit du jeune Vaudois, a indiqué le Ministère public genevois dans un communiqué. Une enquête est menée par la brigade des délits contre la personne afin d'établir les circonstances de ce décès. La disparition du jeune homme avait mobilisé d'importants moyens de recherche. **ATS**

Aux Journées du patrimoine, ce week-end, le savoir était joyeux, et objet de passion. Parmi bien d'autres offres, incursions au Musée du Vieux-Plainpalais et à la Place des Nations.

Deux jours pour visiter le pouvoir

DOMINIQUE HARTMANN

Manifestation ▶ Le patrimoine comme lieu où le pouvoir se manifeste et se consolide : les Journées européennes du patrimoine 2017 qui se sont déroulées ce week-end, exploraient l'«Héritage du pouvoir».

A Genève, plus de 6000 curieux, une participation équivalente à 2016, ont visité le monumental Hôtel des postes ou la magnifique salle des Rois de l'Hôtel de l'Arquebuse et de la Navigation; la cathédrale, où se mêlent pouvoir spirituel et temporel (le pouvoir judiciaire et le conseil général de la Commune y siégeaient, les élus y prêtent encore serment), l'Hôtel de ville et bien d'autres sites.

Echanges à Plainpalais

Samedi après-midi: le plutôt discret Musée du Vieux-Plainpalais est pris d'assaut par plusieurs dizaines de personnes, curieuses et passionnées. Les conservateurs, tout en souplesse, dédoublent la visite pour accueillir ce public bien souvent connaisseur: à peine Gérard Berliet, directeur de l'Association des intérêts de Plainpalais a-t-il achevé une brève introduction que les questions fusent.

Nous sommes entre les murs de la nouvelle mairie dont se dote en 1889 Plainpalais, commune maraîchère alors en pleine expansion – entre 1850 et 1929, la population décuple. La commune ne sera rattachée à la Ville qu'en 1930. Pour qui veut se plonger dans l'histoire genevoise locale, le musée regorge de plans, de cartes, de rapports de police, de maquettes – dont celle du cirque d'hiver implanté à la place... du Cirque –, qui racontent des métiers disparus (tireurs de sable ou puiserandes), le développement des trams, les démarches urbanistiques nombreuses. On y suit aussi le développement des bâtiments scolaires, et la politique sociale qui y est rattachée: «Les cours étaient vastes, notamment pour pouvoir expo-



Aux abords des Nations, un bloc de granit commémore la guerre de Bosnie-Herzégovine. CÉDRIC VINCENSINI

ser les enfants au soleil, raconte l'un des membres de l'Association des intérêts de Plainpalais à l'origine du musée. «Dans la même perspective hygiéniste, chaque commune avait d'ailleurs sa colonie de vacances, située en hauteur, autour de Nyon, où l'air était réputé plus sain. Cela permettait aussi aux parents de souffler.» «La tuberculose atteignait évidemment davantage les classes populaires», renchérit une visiteuse. En cet après-midi pluvieux, le musée a rempli joyeusement l'une de ses missions, celle de l'échange de savoirs.

La paix aux Nations?

Changement de décor, dimanche. La visite «Construire la paix?», menée par des membres de l'Atelier interdisciplinaire de recherche, débute devant une œuvre rendant hommage à Nelson Mandela. Il s'agit de visiter, sous le soleil, cette fois, quelques uns des monuments offerts au canton ou à la Ville. Ceux qui ont été installés le long de l'avenue de la Paix, participent, plus ou moins clairement et non sans poser de

questions, de l'image de ville de paix que veut se donner Genève. Zoom sur trois d'entre eux.

L'hommage à Nelson Mandela – 4m² de graviers blancs, soit la taille de sa cellule pénitentiaire et une allusion aux travaux forcés, d'où s'élançait douze mâts – est né de la volonté du Grand conseil genevois, en 2014. Comme le souligne Hé-

lène Gerster, historienne de l'art, «c'est l'homme qui est célébré». Le débat n'a pas manqué, puisque le monument commandé au jeune artiste Léonard de Muralt ne souffle mot du rôle de la Suisse, qui soutenait le régime d'apartheid au moment où Nelson Mandela était en prison.

«Mais comment savoir de quoi parle cette œuvre, si on ne

voit pas la plaque posée au sol?», lance un participant. C'est-à-dire de loin ou quand les herbes sont devenues trop folles.

La question se pose fréquemment, en effet, souligne Yan Schubert, historien, ce qui pose un véritable problème de réappropriation. «De leur côté, les artistes considèrent leur œuvre comme se suffisant à elle-même, et ne souhaitent pas toujours l'expliquer», rappelle Hélène Gerster.

Génocide ou massacre ?

Un peu plus haut, un bloc de granit a été installé en 2010 en mémoire de la guerre de Bosnie-Herzégovine de 1992 à 1995 et de celle de la chute de Srebrenica le 11 juillet 1995. Il a été offert à la Ville par l'Association culturelle des Bosniaques de Genève. «La stèle ne comporte pas d'indication sur le caractère génocidaire du massacre», montre Yan Schubert. «C'est qu'en pleine discussion sur le monument commémorant le génocide arménien, les autorités ont préféré ne pas user de ce terme pour ne pas influencer cet autre débat.» Cette œuvre est réactivée régulièrement, «ce qui constitue un élément fort de la visibilité d'un monument, qui tend à s'estomper avec le temps», note Hélène Gerster.

Près du Musée de l'Ariana, enfin, les Ailes de la paix remercient Genève d'avoir accueilli des internés civils durant la Seconde guerre civile. L'œuvre de Dina Merhav fut inaugurée en pleine discussion, dans les années 1990, sur la fermeture des frontières suisses durant cette guerre. «Cette œuvre met en avant une certaine action de la Suisse, mais n'interroge pas ce que le pays n'a pas fait, note Yan Schubert. D'ailleurs difficile d'accès, elle ne dit qu'une partie de l'histoire. Et il existe peu d'autres monuments en lien avec cette période.»

Instigateurs d'une démarche mémorielle, publics, politiques, artistes, «différentes couches s'entrelacent, et il est très compliqué de trouver un monument qui réponde à ces différents enjeux», souligne Hélène Gerster. C'est le cas de la Chaise, emblématique de la Place des Nations. Artistiquement forte, lisible, elle dénonce les ravages des mines anti-personnelles, symbolisés par cette chaise mutilée. Cette œuvre de l'artiste Daniel Berset a été réactivée il y a une dizaine d'années par une action de Handicap international contre les armes à sous-munition et les atteintes aux populations civiles. **I**

2 QUESTIONS À YAN SCHUBERT*

Certains de ces monuments ont été offerts. Cela a-t-il un impact sur leur mise en valeur dans l'espace public ?

Un don est évidemment plus difficile à refuser ou à se réapproprier. Mais certains coïncident avec les intérêts ou avec la volonté politique de la ville ou du canton. On peut supposer que le monument de Gandhi plaît à la Genève touristique – il faut voir le plaisir des touristes indiens se prenant en photo devant le mahatma. Personnellement, je suis assez sceptique face à la prolifération de monuments racontant des histoires déconnectées, sans lien avec la Suisse ou avec l'espace dans lequel ils s'inscrivent. Dans le cas des Réverbères de la mémoire qui commémorent le génocide

arménien et qui toujours pas réalisés, la motion entendait honorer l'amitié entre la Suisse et l'Arménie: pourquoi ne pas en faire la manifestation claire de la position de Genève, qui a reconnu le génocide?

Globalement, je suis d'avis que nous devrions mieux mettre en valeur ce patrimoine, au lieu de le multiplier. Au cours des vingt dernières années, le nombre de monuments érigés à Genève a été extrêmement important. Autour de la Place des Nations, il y en a eu presque un par an.

Vous estimez que la politique mémorielle tient à Genève du bricolage.

Elle est très fluctuante, élaborée au gré de motions politiques, de cadeaux, de relations

personnelles ou politiques. La ville et le canton devraient mener une véritable réflexion sur la notion de commémoration: qui honore-t-on, comment, avec quel impact? L'Allemagne, face à l'ampleur du défi, a travaillé sur la forme même du monument. Penser le «contre-monument», qui peut disparaître, être invisible et être réactivé à l'occasion d'événements ou de commémorations était sans doute la meilleure option.

Le territoire genevois manque aussi d'un monument véritablement emblématique, qui identifie Genève à l'étranger. Pourtant son histoire est bien assez riche.

PROPOS RECUEILLIS PAR DHN

*Historien, membre de l'Atelier interdisciplinaire de recherche